



Changement de statut étudiant à vie familiale

Par **phamduong**, le **03/07/2010** à **10:36**

Bonjour,

Je suis arrivée en France depuis 22/08/2004 pour faire mes études. Ca fait 6 ans que je vis en France en tant qu'étudiant et je vais terminer mon Master 2 dans 2 mois. Le 10/07/2010 je vais me marier avec un français et depuis Février, j'ai aménagé avec lui à Paris (avant j'étais à bordeaux). Malheureusement, on a pas pensé à mettre nos 2 noms sur la facture EDF. De ce fait, on peut avoir juste l'attestation de souscription avec nos 2 noms sur la facture EDF à partir de 19/04/2010 (en sachant qu'on peut avoir une facture EDF par an). J'ai mes relevés de compte à son adresse depuis le mois de Février et ma convention de stage depuis le mois de Mars, ainsi que mes bulletins de salaire de stage depuis 09/03/2010.

je pourai prouver notre vie en commun avec ces papiers ?

Merci de me donner la réponse le plus tôt possible svp.

Bien Cordialement.